

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE | 1 |
| LE MOT DE LA SYNDIQUE | 2 |
| RÉSULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2015..... | 3 |
| EAU POTABLE, CARTE D'IDENTITÉ | 5 |
| CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS | 7 |
| RÉGIONALISATION DES EMS EN GRUYÈRE | 8 |
| PUBLICITÉ..... | 9 |
| THÉÂTRE – SOCIÉTÉ DE JEUNESSE | 10 |
| BIBLIOTHÈQUE..... | 10 |
| PUBLICITÉ..... | 11 |
| GYM HOMMES..... | 12 |
| PUBLICITÉ..... | 12 |
| ABONNEMENTS CFF « FLEXICARD » | 13 |
| PUBLICITÉ..... | 13 |
| AVIS AUX CONTRIBUABLES..... | 14 |
| CORPS DE SAPEURS-POMPIERS INTERCOMMUNAL..... | 14 |
| SIV – JE VIDE « MON ARMOIRE » | 15 |
| ECOLE MATERNELLE | 16 |
| AVIS DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU COMTE DE GRUYERE | 17 |
| HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE | 18 |
| FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL..... | 18 |
| J. NIQUILLE & FILS SA – DÉPLACEMENT DE DATES EN RAISON DES FÊTES ET JOURS FÉRIÉS..... | 18 |
| HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE | 19 |
| FOYER DE JOUR POUR PERSONNES ATTEINTES D'ALZHEIMER | 19 |
| CROIX ROUGE FRIBOURGEOISE – Service de puériculture..... | 20 |
| MAMAN DE JOUR | 20 |
| BABY-SITTING | 21 |
| INSERTION D'UNE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL..... | 21 |
| PUBLICITÉ..... | 21 |
| CALENDRIER DES MANIFESTATIONS | 22 |
| NUMÉROS UTILES | 23 |
| SOCIÉTÉS LOCALES..... | 24 |

LE MOT DE LA SYNDIQUE

Hommage rendu à notre collègue et ami Nicolas à ses obsèques

Ta disparition subite nous a laissés sans voix et elle nous a bouleversés, terriblement attristés. En effet, comment imaginer un départ aussi abrupt, définitif.

Nicolas, tu étais enthousiaste, motivé et impliqué dans ta fonction de conseiller communal. Tu as démontré un engagement remarquable dans les dossiers qui t'étaient confiés. Nous savions pouvoir compter sur toi à tout moment et à chaque sollicitation tu répondais avec beaucoup d'amabilité. Tu étais jeune, plein d'entrain et ton souhait était de poursuivre ton engagement pour la société. On en avait parlé ensemble et j'étais fière de savoir que tu avais de belles ambitions.

Désormais, nous te garderons une place privilégiée dans nos cœurs, surtout lors de nos séances ainsi qu'après celles-ci. Que de bons moments partagés avec toi. Tu aimais relater les moments forts de tes vacances, de tes virées à moto, en voilier...mais aussi déguster un bon vin en toute convivialité. Tu étais sur le point d'entreprendre la construction de ta maison, projet qui te tenait à cœur.

Tu savais prendre du recul face aux critiques, rester neutre afin de demeurer objectif en toute situation. J'ai beaucoup admiré le respect que tu avais de chacun, ton sens du dévouement et ta façon d'être à l'écoute des citoyens.

Tu t'es également beaucoup engagé dans le groupe de travail pour la fusion des corps des sapeurs-pompiers de la Gruyère. Ton expérience dans ce domaine, ton pragmatisme ont été fort appréciés et ont contribué à dresser des objectifs réalisables aussi bien économiquement que techniquement. Tout te préparait à un bel avenir mais tu as choisi une autre voie pour t'accrocher à l'espérance d'un autre printemps. Même si nous avons de la peine à comprendre...nous ne portons aucun jugement sur le choix que tu as fait et garderons de TOI le plus beau des souvenirs.

Nicolas, ton parcours à la commune laissera une trace indélébile ! Nous te disons MERCI pour tout ce que tu as apporté tant à la collectivité qu'au conseil communal. Ta collaboration était empreinte de gentillesse, de dévouement, de respect, d'amitié. Nous sommes bouleversés aujourd'hui mais savons aussi qu'il faut désormais te chercher ailleurs, partout où il y a de la vie, autour de nous, dans l'air qui flotte après la pluie, dans l'eau de source au creux de la main, dans les formes moutonneuses des nuages.... Le silence est pesant aujourd'hui, il est plein de TOI Nicolas, que de sa profondeur puisse jaillir un doux murmure qui pénètre jusqu'au cœur même de la vie des tiens pour apaiser leurs souffrances.



Dans ces moments de deuil, que sont les mots face au désarroi qui doit être le vôtre, chère famille ? Comment trouver les paroles justes pour vous exprimer notre tristesse, notre solidarité ? La perte d'un enfant, plus que tout autre départ, est un déchirement insupportable, injuste !

Sachez que nous prenons sur nous un peu de votre peine pour qu'elle puisse en être allégée.

Antoinette Badoud, Syndique

RÉSULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2015

A l'instar des années passées, le Conseil communal a le plaisir d'annoncer que le résultat du compte de fonctionnement 2015, après attribution aux réserves et amortissements supplémentaires, boucle avec un bénéfice net de CHF 7'347.50.

Le budget 2015 annonçait un déficit de CHF 158'000.00 alors que le bénéfice brut au bouclage est de CHF 187'565.50. Une embellie de CHF 345'565.50 a donc été enregistrée pour 2015.

Du bénéfice brut de CHF 187'565.50, sont déduits les amortissements comptables supplémentaires de CHF 120'218.00, la constitution d'une réserve pour le remplacement du parc informatique de l'école de CHF 40'000.00 et l'augmentation de la provision pour pertes sur débiteurs de CHF 20'000.00. Ce qui place, au final, le résultat net à CHF 7'347.50.

Les charges liées se montent à CHF 2'154'265.90, soit CHF 1'898.05 par habitant (CHF 2'162'300.00 au budget 2015, CHF 2'131'104.90 aux comptes 2014)

Le triage forestier a généré un revenu supplémentaire de CHF 11'200.00, le bénéfice 2014 ayant été versé aux communes membres.

Les causes de ces résultats positifs reposent essentiellement sur des rentrées fiscales supplémentaires, notamment sur les impôts conjoncturels :

- L'impôt sur les gains immobiliers, mutations et prestations en capital, est en progression de CHF 140'161.00 (budget CHF 160'000.00, comptes CHF 300'161.00)
- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales de l'année 2014, se solde par une augmentation de CHF 102'567.60.
- Rentrée d'impôts rappelés : CHF 41'738.05

Au titre des facteurs favorables, il faut citer que les charges de fonctionnement ont été bien contenues.

Il convient aussi de relever que les charges d'intérêts de la dette sont inférieures au budget de CHF 22'782.80. Certains emprunts ont été amortis au 31.12.2015

Le montant total des pertes sur débiteurs de ces 5 dernières années se monte à CHF 85'730.55. Le Conseil communal effectue un suivi régulier du contentieux et privilégie le contact avec le débiteur afin de conclure un arrangement de paiement. Certaines situations aboutissent malgré tout sur la délivrance d'un acte de défaut de biens. En 2015, CHF 33'391.95 ont été comptabilisés en perte sur débiteur.

Au 31 décembre 2015, la dette nette par habitant (1'135 habitants) se situe à CHF 4'339.95.

Ces prochaines années, les perspectives financières de la Commune vont être fortement mises sous pression, en particulier par les incidences directes de la croissance démographique non seulement de notre commune mais également de celle du district, notamment par la mise en réseau des EMS et les charges d'exploitation du 3ème CO à Riaz.

Au niveau du compte des investissements, les objets suivants sont terminés au 31 décembre 2015 :

Programme informatique gestion du territoire

Achat véhicule tonne-pompe CSPi Grevîre

Terrain en Crêta, frais (études et honoraires)

Achat bâtiment de la gare (achat le 29.12.2014)

Crédit d'étude et avant-projet pour la rénovation du bâtiment de la gare

Antoinette Badoud, Syndique

EAU POTABLE, CARTE D'IDENTITÉ

Clic clac... la photo est prise ! Sera-t-elle la bonne ? A maintes reprises tout au long de l'année notre fontainier, Pierre-Charles Pasquier, part à la chasse... à la chasse aux *Escherichia coli*, aux *Enterococcus* spp, aux germes aérobies mésophiles et autres monstres qui pourraient se faufiler entre filtres et lampes UV et qui pourraient venir gratouiller nos chers intestins. Dans cette chasse les trouvailles sont nombreuses : conductivité électrique, à 20° C s'il vous plaît !, turbidité, couleur, nitrites et nitrates, ammonium, etc. Il est armé de bouteilles qui feront le voyage à Fribourg. Ces échantillons viennent des points névralgiques de notre commune : réservoir du Grô Prâ et le bassin des sources Les Delejè et Fontanetta ; du secteur des sources de la Cierne des Heures et du Praly et du réservoir de Fontanetta. Tout ceci avant et après le passage devant les UV. Il fait des prélèvements de l'eau distribuée dans la zone supérieure et dans la zone inférieure à des endroits précis. Il note la pluviométrie, la température et presque la vitesse du vent et... on attend le résultat de cette enquête.

Le « Rapport d'Analyse » nous revient de Fribourg avec une kyrielle de chiffres à l'appui qui nous donne l'assurance que tout est en ordre ou qui nous indique les interventions à faire et les paramètres à corriger.

Un orage de trop ou un UV avec un peu de poussière peuvent changer la donne et la ronde des analyses recommence. Comme vous pouvez le constater la chasse à la meilleure photo est permanente. Vous pouvez trouver régulièrement l'ensemble des informations sur notre site.

D'autre part... en rapport à une question qui a été posée par un citoyen, les lampes UV ne modifient pas la **dureté de l'eau**. Pour information voici les dernières données à ce sujet :

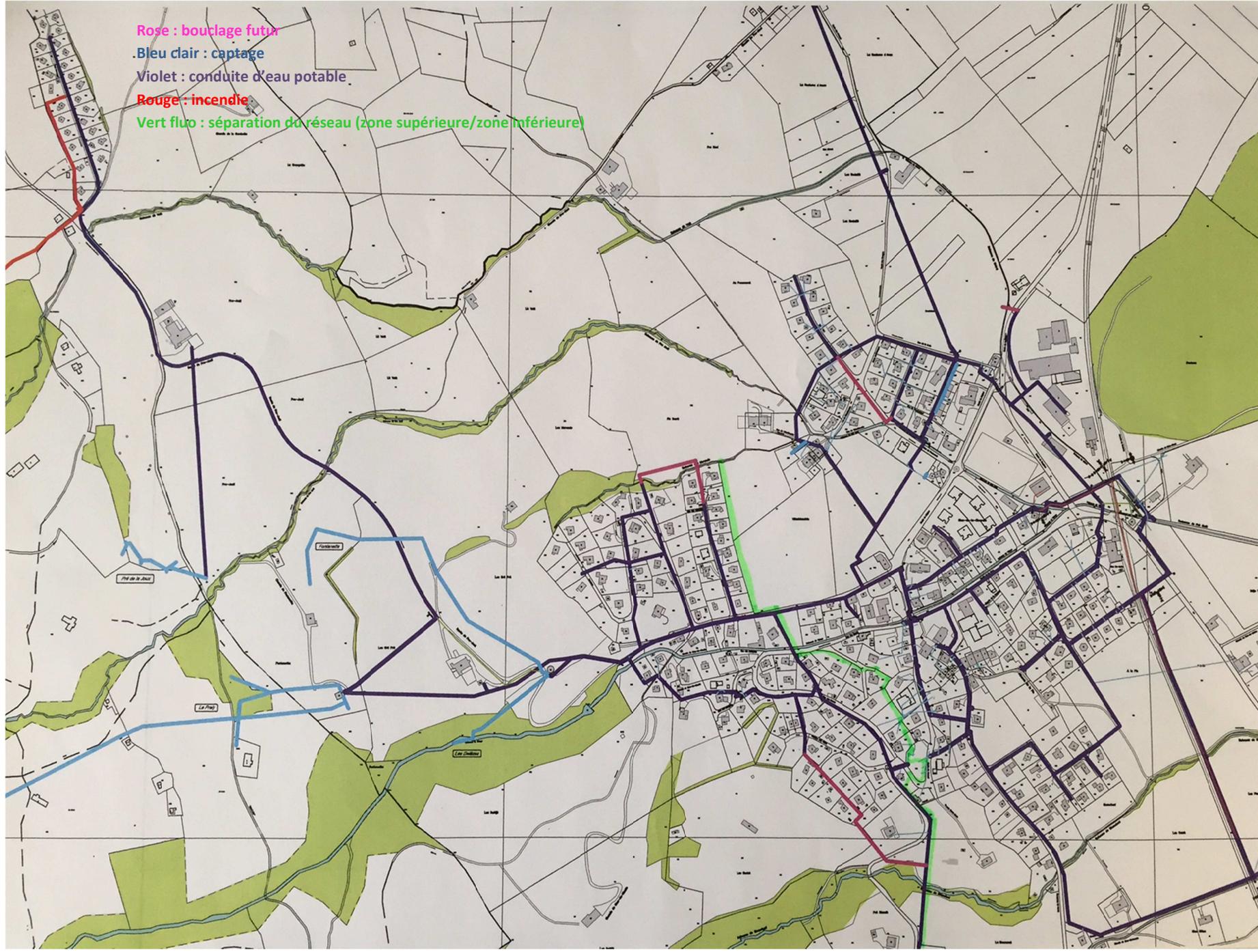
Eau de boisson dans le réseau de distribution – **Zone supérieure** = 32.9 ± 1.3 fH

Eau de boisson dans le réseau de distribution – **Zone inférieure** = 30.6 ± 1.2 fH

Nous pouvons résumer la **dureté de l'eau** pour l'ensemble du village se situe entre 29 et 33 ceci vous permettra d'ajuster les systèmes de traitement de l'eau.

Enfin... comme convenu lors de la dernière Assemblée communale, vous trouverez ci-après une carte du village avec l'indication des zones supérieure et inférieure. Pour tout détail vous pouvez consulter ces cartes à l'Administration communale.

Eduardo Eguizábal, Conseiller communal



Carte du village avec indication des zones (art. p. 5)

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

Accrochez un sourire dans votre village...

Décorez votre extérieur et participez au concours des villages fleuris !



La Société de Développement de Gruyères-Molésion (SDGM) a le plaisir de vous annoncer que **le concours des villages fleuris est renouvelé et aura dorénavant lieu tous les 2 ans.**

Si Gruyères a été nommé « plus beau village de suisse romande de 2014 » c'est non seulement grâce à son charme authentique, mais aussi et surtout grâce au dévouement et à l'amour que mettent ses habitants à décorer leur extérieur, balcon, jardin et fenêtre.

Les communes de Gruyères et du Pâquier soutiennent ce concours et apprécient l'initiative prise pour motiver, remercier et récompenser les habitants dans leur passion ardue à rendre nos villages magnifiques.

Et maintenant à vous de jouer : dès le printemps, préparez vos fleurs, car le concours aura lieu durant tout l'été ! Comme en 2014, habitants et visiteurs auront la possibilité de décerner le « prix du public » et le jury évaluera toutes les décorations pour récompenser les meilleures de chaque catégorie.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous : privé, collectivité, entreprise, etc. L'apéritif de remise des résultats aura lieu à la fin du mois d'août.

Alors faites marcher votre imagination pour une décoration resplendissante et personnalisée et inscrivez-vous au concours **d'ici au 3 juin 2016** grâce au bulletin d'inscription que vous trouverez sous www.la-gruyere.ch/villagesfleuris.

La SDGM et le comité d'organisation se tiennent à votre disposition pour plus d'information et vous remercient d'ores et déjà pour votre participation !

Contact :

Office du tourisme de Gruyères
Tél. 0848 424 424 – tourisme@gruyeres.ch



RÉGIONALISATION DES EMS EN GRUYÈRE

Projet dit des 4 EMS, approbation des statuts

Face au vieillissement de la population régionale qui nous attend, le district a entrepris une réflexion sur l'organisation des prestations médico-sociales et plus largement sur les besoins de la population âgée sur son territoire.

A l'instigation de M. le préfet P. Borcard, la CODEMS (Commission de district des EMS) a constitué trois groupes de travail : « structures intermédiaires », « organe de



coordination » et « 4EMS », qui ont été chargés de préparer un projet global de prise en charge socio-sanitaire de la population âgée dans le district de la Gruyère. Suite à leurs réflexions, un comité de pilotage avec un groupe d'experts a été créé pour définir le concept régional d'accompagnement de la personne âgée pour la Gruyère.

Parallèlement à la mise en place de ce concept, l'Etat de Fribourg a élaboré deux avant-projets de loi dans le même domaine. La Loi sur les Seniors (LS) qui valorise le rôle de proximité de chaque commune et la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS), cette dernière imposant une gestion régionalisée de l'organisation et du financement des prestations médico-sociales. Le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) devrait intégrer à terme une nouvelle mission (décision des délégués le 24 février 2016).

Les statuts soumis à votre approbation concernent le projet 4 EMS. Il s'agit des EMS d'Humilimont, des foyers St-Germain à Gruyères et St-Joseph à Sorens et de la Maison Bourgeoisiale à Bulle. Ces statuts doivent permettre la création d'une « Association intercommunale pour la construction, la rénovation et l'exploitation des EMS pour personnes âgées des communes de Bulle, Echarlens, Gruyères, Le Pâquier, Marsens, Pont-en-Ogoz, Riaz et Sorens ». Ces établissements ne répondent plus aux attentes de la population, ils doivent être adaptés aux nouvelles normes, remplacés, transformés ou rénovés. Le Foyer de Bouleyres à Bulle - construction beaucoup plus récente - sera intégré dans la nouvelle Association, ce qui représentera au total 241 lits réunis dans un même groupe. Il est prévu de construire deux nouveaux bâtiments de 60 lits environ chacun et la suppression des chambres à deux lits au Foyer de Sorens. Le nombre total de lits reconnus par l'Etat ne variera pas, cependant le projet prévoit d'y adjoindre une ou l'autre structure intermédiaire en fonction des besoins de la région.

L'intégration de ces cinq EMS dans une seule et même organisation apportera de nombreux avantages (achats en commun de matériel par ex), des simplifications, l'optimisation d'opérations répétitives, etc. Le personnel pourra bénéficier d'une meilleure formation, plus variée aussi, de possibilités de spécialisation, d'une réglementation uniforme, etc.

Conséquences financières : L'Association supportera tous les coûts d'investissement et d'exploitation. De manière générale, tout investissement a une répercussion sur le calcul des frais financiers facturés par les institutions, puisque d'autres projets de rénovation ont été réalisés ou sont projetés dans les autres EMS, et que le résident a le libre choix de son lieu de vie. Cependant la mutualisation des frais financiers (pot commun) pour l'ensemble des institutions du district telle que prévue dans Senior+, qui devrait voir le jour en 2018, lissera les charges entre toutes les communes.

Contenu des statuts : ces statuts sont basés sur les dispositions des statuts d'associations intercommunales existantes. Ils peuvent être obtenus auprès de l'administration communale ou consultés sur le site internet de la commune www.lepaquier.ch, rubrique « assemblée communale ».

Les statuts seront présentés à l'assemblée communale du 5 avril 2016. Le Conseil communal vous recommande de les approuver.

Cette association est le fer de lance du projet de concept régional d'accompagnement de la personne âgée en Gruyère. Elle constitue un test (projet pilote) qui sera très utile en vue de la concrétisation des différentes phases, beaucoup plus vastes et complexes, qui devraient s'achever vers les années 2021 – 2022.

Michel Chassot, Conseiller communal

PUBLICITÉ



THÉÂTRE – SOCIÉTÉ DE JEUNESSE**Bravo à la Société de Jeunesse !**

Des sourires, ponctués d'éclats de rire, ont illuminé les visages des nombreux spectateurs venus assister aux 9 représentations théâtrales organisées par la Société de Jeunesse. Le crépitement des applaudissements résume à lui seul l'enthousiasme du public à l'issue du spectacle. Un moment de détente bienvenu en ce mois de janvier maussade !

Les plus jeunes comédiens ont interprété une pièce intitulée « Qui a vu le loup ? » écrite et mise en scène par Marc Romanens. Quant aux plus aguerris, ils se sont, une fois de plus,

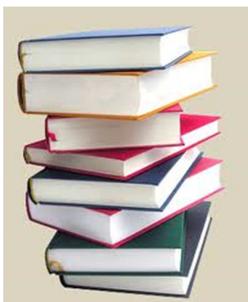


glissés dans la peau des personnages villageois imaginés par Nicolas Bussard. Que de péripéties des uns et des autres pour le plus grand bonheur d'un auditoire comblé.

En fin de soirée, le bar s'est ouvert et la « planchette des acteurs » a su combler les petits creux.

Un grand merci à tous les jeunes pour ces instants de bonheur et de convivialité partagés !

Erika Morand, Conseillère communale

BIBLIOTHÈQUE

Nous signalons à l'attention des amateurs de livres, l'existence de la bibliothèque du Pâquier qui se trouve au « centre de jour » de l'immeuble de la « Fondation Les 3 Trèfles » (ou bâtiment des personnes âgées) à la route de l'église 8.

Plus de 1'200 livres, romans et bandes dessinées d'excellente qualité sont à la disposition des lecteurs petits et grands.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 15h15 à 16h15

Fermée durant les vacances scolaires

PUBLICITÉ



Une envie de bouger ?

**Venez découvrir l'aérobic avec
dance2Bfit !**

N'attendez plus, contactez-moi ! 1^{er} cours gratuit et sans engagement.

Cours donnés par Elisabeth Deillon-Dupont, monitrice diplômée

Les lundis de 19h à 20h - Vibrance - Rue du Moléson 45 à **Bulle**

Les mardis de 19 h 30 à 20 h 30 - Vibrance - Rue du Moléson 45 à **Bulle**

Les mercredis de 18 h 45 à 19 h 45 - Grande Salle à **Rossinière**

Les jeudis de 20h à 21h - Salle Polyvalente **au Pâquier**



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.danceaerobics.com
ou contactez Elisabeth au 079 741 13 06

Nouvelle adresse e-mail : edeillon@bluewin.ch

GYM HOMMES

Nous sommes un groupe d'hommes du Pâquier et de Gruyères.

Nous nous réunissons le **lundi soir à 18h30** pour 2 à 3 heures d'activité sportive.

Nos activités se découpent principalement en 3 volets :

- A l'entre saison, nous chaussons nos souliers de marche pour quelques promenades dans nos Préalpes



- En été, ballades en VTT sur les circuits de la région



- En hiver, lorsque la météo nous est favorable, raquettes aux pieds, nous nous attaquons aux sommets environnants.



Après l'effort, quelques soirées se terminent dans la bonne humeur et autour d'une fondue.

Renseignement ; Barbey Gérard 079 283 88 91

PUBLICITÉ

Près de chez vous :

Nouveau cabinet de

Shiatsu

Chemin de la Loue 69, 1663 Pringy

André PLETSCHER

Praticien diplômé

Membre ASS / ASCA / RME

Reconnu par les assurances maladie complémentaires

076 557 5917

Sur rendez-vous (soirs et samedis compris)

Le shiatsu est une thérapie de massages et de mobilisations. Il soigne, entre autres, les contractures et raideurs musculaires, les douleurs articulaires, les troubles digestifs, la constipation, les migraines, la perte du sommeil, les états dépressifs, le manque d'énergie, les tensions plus profondes liées au psychisme. Il est d'une aide précieuse pour contrer les effets du stress et améliorer l'état de santé général. Pour recevoir un shiatsu, le port d'habits souples (training) est recommandé.

ABONNEMENTS CFF « FLEXICARD »

La commune du Pâquier met à votre disposition deux abonnements généraux CFF au prix de **CHF 42.00 par jour et par abonnement.**

La vente par des intermédiaires est interdite et aucune réservation n'est acceptée par courriel !

Avec cet abonnement, vous voyagez librement avec les CFF et la plupart des chemins de fer privés dans toute la Suisse. D'autres abonnements Flexicard sont également à disposition dans d'autres bureaux communaux.



AGFlexi fr | de | it

Choix d'une commune
--Toutes les communes--

« Février 2014 »

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |

27.02.2014

17 Cartes journalières disponibles

Dans les communes de :
Bévillard (1), Chenens (2), Courtelary (6),
Marsens (1), Montagny (2), Moutier (1), Riaz
(1), Tornay (2), Tramelan (1)

En vous connectant sur le site internet www.sugarcube.ch/home/fr, vous avez la possibilité de vérifier les disponibilités des « Flexicards » dans d'autres communes. Ce portail affiche les cartes journalières CFF disponibles chaque jour par commune. Seules les communes inscrites et désireuses d'être visible y sont affichées. De plus, le portail ne permet pas la vente de carte journalière, seules les communes y sont habilitées. De ce fait, les coordonnées utiles aux réservations sont inscrites pour chaque commune.



PUBLICITÉ



bella vita

concessionnaire BIO
douce angevine / estime & sens / 66°30 / couleur caramel

SOINS VISAGE ET CORPS / MAQUILLAGE / EPILATION au sucre,
au fil, à l'électrique avec Apilus xCell Pur, à la cire tiède



manuela ruffieux / rue de prachaboud 21 / 1661 le pâquier
079 548 55 06 / ruffieux.manuela@hotmail.com / www.institut-bellavita.ch
ouvert du lundi au samedi sur rdv

AVIS AUX CONTRIBUABLES

La facturation des acomptes de l'impôt 2016 va intervenir dans le courant du mois d'avril 2016. Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2015, ou en ce début d'année 2016, soit :

- Début d'activité lucrative (fin d'apprentissage ou d'études)
- Changement d'état civil
- Changement important du taux de travail
- Départ à la retraite
- Pour les propriétaires concernés : importants frais d'entretien effectifs pour les immeubles

voudront bien nous faire parvenir, rapidement, une copie de leur déclaration fiscale 2015 (revenu et fortune), afin de nous permettre de calculer des acomptes 2016 au plus juste.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Caisse communale
Tél. 026 912 61 81 – fax 026 912 41 81
Adresse e-mail : janick.vega@lepauquier.ch

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS INTERCOMMUNAL

Aux étudiants et apprentis

Se référant aux dispositions du règlement communal organique du service de défense contre l'incendie, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2008, et afin de faciliter le travail de l'administration communale, nous prions **chaque étudiant(e) et apprenti(e) durant l'année 2016** de nous faire parvenir une copie de leur carte d'étudiant(e) ou d'apprenti(e).



La taxe d'exemption pour les étudiant(e)s et apprenti(e)s dès 20 ans et jusqu'à la fin de l'année de leurs 25 ans est de CHF 50.-.

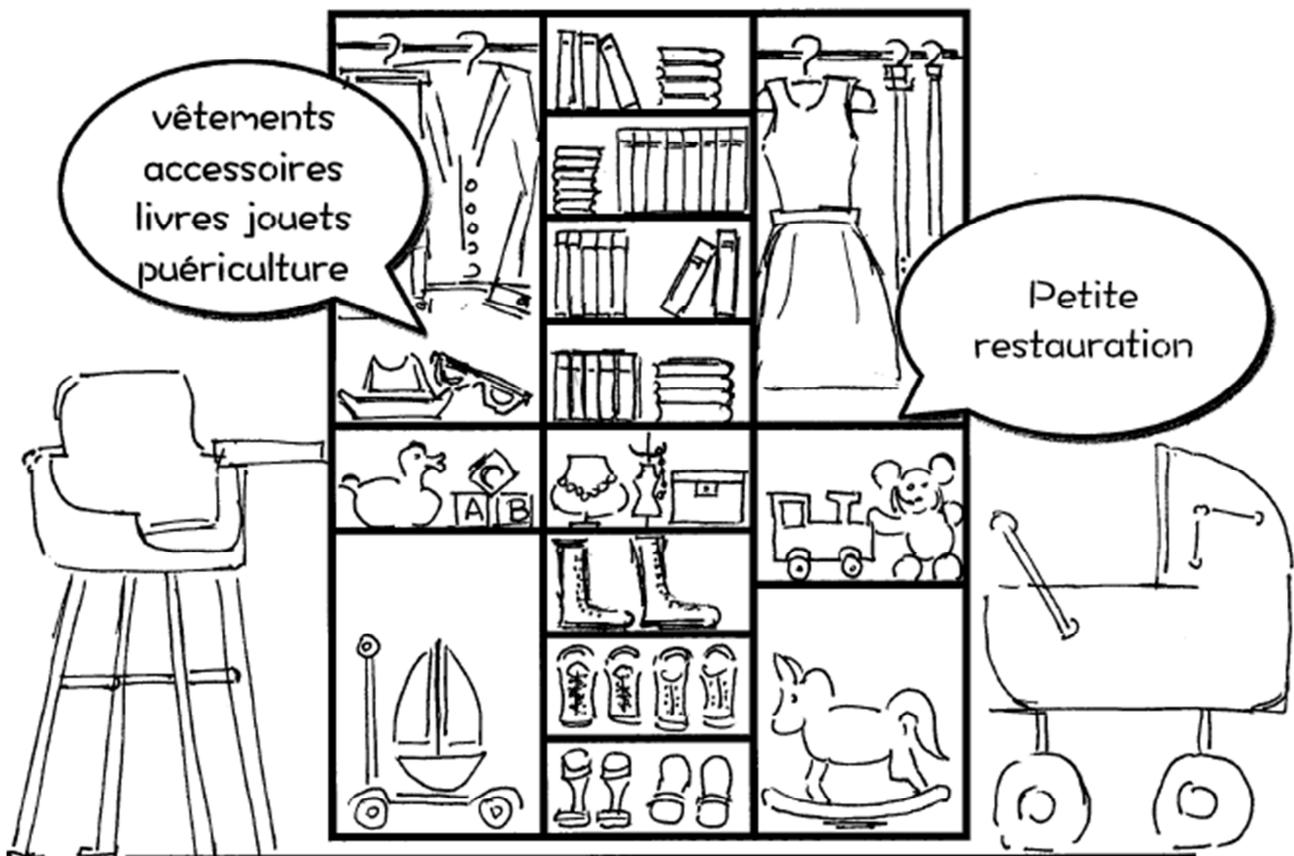
Sans nouvelles, la taxe non-pompier sera facturée intégralement.

Merci de votre compréhension

SIV – JE VIDE « MON ARMOIRE »

SAMEDI 23 avril 2016
OUVERTURE AU PUBLIC 10H-15H

JE VIDE
" MON ARMOIRE "
LE PÂQUIER/MONTBARRY
cours de l'école
salle polyvalente en cas de mauvais temps



ORGANISE PAR LA SOCIETE D'INTERET VILLAGEOIS
RENSEIGNEMENTS : videarmoirelepaquier@yahoo.com
inscription obligatoire

ECOLE MATERNELLE



La Maternelle « Les P'tits Gribouilles » du Pâquier

C'est...

- ... une préparation à l'école enfantine
- ... une « école » pleine de jouets pour s'amuser avec de nouveaux copains
- ... un lieu où dessiner, faire des bricolages, des fiches
- ... un endroit pour découvrir des jeux, des histoires
- ... un espace pour bouger au rythme de la musique
- ... une « classe » pour apprendre des comptines, des chansons
- ... une occasion de rencontrer des grands-mamans et des grands-papas du Home de la Vallée de l'Intyamon
- ... la découverte de nouveaux horizons

Dès le mois de septembre, la Maternelle ouvre ses portes à votre enfant

le lundi matin de 9h15 à 11h15

et/ou

le mardi après-midi de 13h30 à 15h30

et/ou

le jeudi après-midi de 13h30 à 15h30

Coût : CHF 100.- par mois sur 10 mois, de septembre à juin

Si vous êtes intéressé par cette nouvelle activité pour votre enfant ou pour toute question, n'hésitez pas à me contacter au 026 /912 15 15 de préférence le soir.

Je me réjouis de faire la connaissance de ces futurs « petits écoliers » et vous adresse mes meilleures salutations.



Anne-Christine Kolly

AVIS DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU COMTE DE GRUYERE

AVIS DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU COMTE DE GRUYERE

Les égouts ne sont pas des poubelles !!!



Petite liste des déchets qui parviennent régulièrement à la station d'épuration et qui obstruent les canalisations : **ballon de foot, chaussures, os de côtelettes, plastics de toute sorte, tuyaux, ferraille, ceinture, bas-nylon, Q-tips, supports pour désodorisants WC, couches**, etc.

Tous ces objets doivent être éliminés à grands frais au moyen de camions-cureurs, à la charge des communes, c'est à dire à la charge des citoyens !

ECONOMISONS ! NE JETONS PAS N'IMPORTE QUOI DANS NOS TOILETTES !

Les éléments suivants doivent être éliminés dans les poubelles, à la déchetterie, ou rapportés dans les points de recyclage adéquats :



Liquides :

- huile de friteuse
- huile de moteur
- médicaments

Objets :

- déchets compostables
- produits d'hygiène intime (serviettes, tampons)
- **lingettes humides**
- objets divers
- couches (Pampers, Tena, etc.)

L'Association intercommunale du Comté de Gruyère vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|--|--|--|---|-----------------|
| Matin | 07h30 – 11h30 <i>Fabienne Pharisa Janique Vega Catherine Beaud</i> | 07h30 – 11h30 <i>Aline Genoud Janique Vega</i> | FERMÉ | 07h30 – 11h30 <i>Fabienne Pharisa Aline Genoud Janique Vega Catherine Beaud</i> | FERMÉ |
| Après-midi | FERMÉ | FERMÉ | FERMÉ | 13h30 – 17h00 <i>Fabienne Pharisa Aline Genoud Janique Vega Catherine Beaud</i> | FERMÉ |
| Fonctions <i>Fabienne Pharisa : Secrétaire communale Janique Vega : Caissière communale</i> | | | <i>Aline Genoud : Préposée au contrôle des habitants Catherine Beaud : Collaboratrice administrative</i> | | |

FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

| Dates | Motifs |
|--|---------------------------|
| Lundi 28 mars 2016 | Lundi de Pâques |
| Jeudi 5 mai 2016 | Ascension |
| Lundi 16 mai 2016 | Lundi de Pentecôte |
| Jeudi 26 mai 2016 | Fête Dieu |
| Du lundi 25 juillet au lundi 15 août 2016 → Réouverture le mardi 16 août 2016 | Vacances d'été |

J. NIQUILLE & FILS SA – DÉPLACEMENT DE DATES EN RAISON DES FÊTES ET JOURS FÉRIÉS

| Fête | Nouvelle date du ramassage |
|------------------------|-----------------------------------|
| Lundi de Pâques | Mardi 29 mars 2016 |
| Lundi de Pentecôte | Mardi 17 mai 2016 |
| 1 ^{er} Août | Mardi 2 août 2016 |
| Assomption | Mardi 16 août 2016 |
| Noël | Mardi 27 décembre 2016 |
| Nouvel-an et 2 janvier | Mardi 3 janvier 2017 |

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

Heure d'hiver * :

Mercredi 13h00 à 16h00

Vendredi 17h00 à 19h00

Samedi 10h00 à 12h00

Heure d'été * :

Mercredi 13h00 à 16h00

Vendredi 17h00 à 19h00

Samedi 10h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00

* La modification d'horaire est dictée par le changement d'horaire habituel.

L'ouverture de la déchetterie aux entreprises, commerces et agriculteurs a lieu chaque 1^{er} lundi du mois entre 10h30 et 11h30.

Rappel : Les vignettes pour les sacs poubelles sont en vente au magasin d'alimentation, à la laiterie et à l'administration communale du Pâquier.

FOYER DE JOUR POUR PERSONNES ATTEINTES D'ALZHEIMER



LA FAMILLE AU JARDIN
DIE FAMILIE IM GARTEN

Foyer de Jour pour personnes atteintes de troubles de la mémoire de type Alzheimer.

À Römerswil 4, 1717 St-Ursen

Information

Tél. 026 321 20 13

E-mail: info@la-famille-au-jardin.ch

www.la-famille-au-jardin.ch

CCP 17-587461-8

N'ATTENDEZ PAS
D'ÊTRE ÉPUISÉ(E)



**Accueil de jour du lundi au vendredi
de 9h à 17h
et court-séjour en week end
du vendredi au dimanche,
2 fois par mois**

CROIX ROUGE FRIBOURGEOISE – Service de puériculture

*Christine Jaquet et Sandra Friedli,
Infirmières puéricultrices
Croix-Rouge fribourgeoise
Rue de la Lécheretta 18
1630 Bulle
Du lundi au vendredi, 08h00 – 10h00*

**Bâtiment « Les Trois Trèfles » - Route de l'Eglise 8 – 1661 Le Pâquier – Rez-de-chaussée :
Le 2^{ème} mardi du mois**

| Dates |
|-------------------|
| 8 mars 2016 |
| 12 avril 2016 |
| 10 mai 2016 |
| 14 juin 2016 |
| 12 juillet 2016 |
| 9 août 2016 |
| 13 septembre 2016 |
| 11 octobre 2016 |
| 8 novembre 2016 |
| 13 décembre 2016 |



| | |
|--------------------------|--------------------|
| Secteur Broye : | Tél. 026 664 77 90 |
| Secteur Gruyère : | Tél. 026 919 00 13 |
| Secteur Sarine : | Tél. 026 347 39 69 |

Croix-Rouge fribourgeoise - Rue G.-Techtermann 2 - Case Postale 279 - 1701 Fribourg
<http://www.croix-rouge-CHFch>

MAMAN DE JOUR

Madame Nicole Jordan, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Vous pouvez prendre contact directement avec elle au 026/663.31.43.



BABY-SITTING

A toute fin utile, nous vous communiquons, ci-après, les coordonnées de jeunes se tenant à votre disposition pour du baby-sitting :

| Prénom – Nom | Adresse | Contact |
|-------------------|--|--------------------|
| Gremaud Constance | Rue de Chancheri 8 – 1661 Le Pâquier | Tél. 026 912 23 52 |
| Kolly Delphine | Rue de Prachaboud 19 – 1661 Le Pâquier | Tél. 026 912 15 15 |
| Pittet Pauline | Route de Montbarry 37 – 1661 Le Pâquier | Tél. 079 920 63 44 |
| Ramel Morgane | Rue de la Croix 22 – 1661 Le Pâquier | Tél. 078/609.46.89 |
| Ramel Florian | Rue de la Croix 22 – 1661 Le Pâquier | Tél. 026/663.31.43 |
| Romanens Elodie | Chemin de la Bergère 5 – 1661 Le Pâquier | Tél. 079 567 19 73 |
| Vega Emma | Chemin du Clos-Chatrossin 43 – 1661 Le Pâquier | Tél. 079 672 73 46 |

INSERTION D'UNE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Vous souhaitez insérer une publicité dans notre bulletin ? Veuillez vous adresser à l'administration communale (notre bulletin paraît deux fois par année).

Tarifs :

1 page complète : CHF 100.00
 ½ page CHF 50.00
 ¼ page CHF 25.00
 En couverture : CHF 75.00

PUBLICITÉ




INSTITUT DE BEAUTÉ

SANDRINE GUILLET
 Naturo-Esthéticienne - diplômée ASEPIB

Rue des Mésanges 12
 1661 **Le Pâquier**
079 637 92 63
 delicat.s@bluewin.ch
www.institut-delicates.com



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

| | | | |
|-----------|-------|---|-------|
| Mars | 20 | Loto des écoles | 15h00 |
| Avril | 15-16 | Concert Sté de Musique | 20h00 |
| | 22-23 | Je vide « mon armoire » - SIV | 10h00 |
| Mai | 6 | Souper de Soutien de la Musique | |
| | 7 | Loto du Chœur-Mixte | 20h00 |
| | 28 | <i>Tutti Canti</i> | |
| Juin | 4 | Loto Jeunes Tireurs | 20h00 |
| Juillet | 3 | <i>Sanglier à la broche à la Rupaz (Ski-Club)</i> | |
| | 31 | <i>Fête nationale à la Rupaz (Ski-Club)</i> | |
| Août | / | | |
| Septembre | 24 | <i>Sortie amicale des pompiers</i> | |
| Octobre | 15 | Loto des Dames de l'Oeuvre | 20h00 |
| Novembre | 5 | Brisolée | |
| | 19 | Loto de la Maîtrise | 20h00 |
| Décembre | 3-4 | Téléthon | |
| | 11 | Noël des Aînés | |
| | 16-17 | Christmas Rock | |
| | 26-30 | Camp de Ski du Ski-Club | |

(En italique = manifestation pas à la salle polyvalente)

NUMÉROS UTILES

| Administration communale | | | |
|--|--|--------------------|--|
| Téléphone | 026 912 61 81 | | |
| Fax | 026 912 41 81 | | |
| Site internet | http://www.lepaquier.ch | | |
| e-mail | fabienne.pharisa@lepauquier.ch | Fabienne Pharisa | |
| | aline.genoud@lepauquier.ch | Aline Genoud | |
| | janick.vega@lepauquier.ch | Janique Vega | |
| | catherine.beaud@lepauquier.ch | Catherine Beaud | |
| Conseil communal | | | |
| Syndique | Badoud, Antoinette | Tél. 026 912 51 84 | abadoud@bluewin.ch |
| Vice-syndique | Gremaud, Joseph | Tél. 026 912 21 41 | - |
| Conseillers communaux | Chassot, Michel | Tél. 026 912 35 26 | michassot@bluewin.ch |
| | Eguizabal, Eduardo | Tél. 079 649 28 88 | eequizabal@hispeed.ch |
| | Morand, Erika | Tél. 079 330 08 57 | erika.morand@bluewin.ch |
| | Romanens, Jean-Luc | Tél. 026 913 17 11 | jeanlucromanens@bluewin.ch |
| Autres | | | |
| Agence AVS, secrétariat communal | | Tél. 026 912 61 81 | |
| Ecole primaire | | Tél. 026 912 88 39 | |
| Concierge école et salle polyvalente, Markus Häseli | | Tél. 078 698 81 50 | |
| Salle polyvalente – Réservations | | Tél. 026 912 61 81 | |
| Commandant du feu – Cédric Dématraz | | Tél. 079 446 27 32 | |
| Police | | 117 | |
| Feu | | 118 | |
| Ambulance | | 144 | |
| Médecin de garde pour la Gruyère | | Tél. 026 350.11.40 | |
| Hôpital du Sud fribourgeois, Riaz | | Tél. 026 919 91 11 | |
| Hôpital cantonal, Fribourg | | Tél. 026 426 71 11 | |
| Permanence dentaire | | Tél. 026 322 33 43 | |
| Permanence des pharmacies | | Tél. 026 912 33 00 | |
| CAS et REGA | | 1414 | |
| Réseau santé et social, Bulle | | Tél. 026 919 00 19 | |
| Centre psycho-social, Bulle | | Tél. 026 305 63 73 | |
| Puériculture Croix-Rouge | | Tél. 026 919 00 13 | |
| SOS futures mamans | | Tél. 026 912 35 55 | |
| Fondation afag | | Tél. 026 912 94 38 | |
| Association Alzheimer Fribourg | | Tél. 026 481 37 81 | |
| Association d'Accueil Familial de Jour | | Tél. 026 912 33 65 | |

| | |
|---|--------------------|
| A Petits Pas – Broc | Tél. 026 921 39 96 |
| Les Lutins – Bulle | Tél. 026 912 36 61 |
| Les Galopins – Marsens | Tél. 026 915 35 38 |
| Tartine et chocolat – Bulle | Tél. 026 912 14 13 |
| Les chemins de l'enfance – Bulle | Tél. 026 921 39 96 |
| Ecole maternelle « Les P'tits Gribouilles » – Le Pâquier | Tél. 026 912 15 15 |
| Maman de jour – Nicole Jordan – Le Pâquier | Tél. 026 663.31.43 |

SOCIÉTÉS LOCALES

| Nom de la société | Président(e)s | Contact |
|---|--------------------|--------------------|
| Amicale des pompiers | Gérard Barbey | Tél. 079 283 88 91 |
| Cadets de l'Albergine | Lynn Regli | Tél. 026 912 21 43 |
| Chœur-mixte l'Amitié | Patricia Pasquier | Tél. 026 912 59 74 |
| FC La Tour – Le Pâquier | Jean-Pierre Wehren | Tél. 079 634 40 85 |
| Football-Club Juniors | Jean-Pierre Wehren | Tél. 079 634 40 85 |
| Groupeement paroissial des Dames | Anny Gremaud | Tél. 079 295 18 85 |
| Gym Dames | Angela Pasquier | Tél. 026 912 13 29 |
| Gym Hommes | Gérard Barbey | Tél. 079 283 88 91 |
| Inter-société | Olivier Ruffieux | Tél. 079 632 37 34 |
| Maîtrise des écoles | Catherine Gremaud | Tél. 026 913 91 10 |
| Paroisse | Paul Ottoz | Tél. 026 912 34 53 |
| Parti Démocrate-chrétien | Nicolas Morand | Tél. 026 913 93 95 |
| Parti socialiste | Eduardo Eguizabal | Tél. 026 912 54 57 |
| Ski-Club « Moléson » | Olivier Ruffieux | Tél. 079 632 37 34 |
| Société d'intérêt villageois | David Pasquier | Tél. 078 844 08 38 |
| Société de jeunesse | Robin Yerly | Tél. 026/912 08 68 |
| Société de musique l'Albergine | Vincent Andrey | Tél. 079 345 32 05 |
| Société de Tir « Sauthaux » | Nicole Pugin | Tél. 079 810 60 58 |
| Jeunes Tireurs | Paul Ottoz | Tél. 026 912 34 53 |

